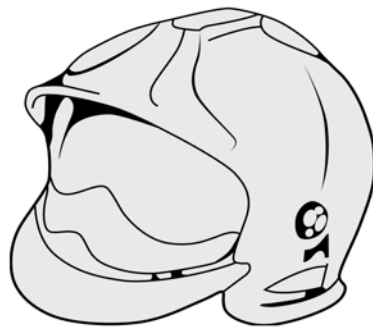


RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'EURE ET LOIR

(Article R 1424-17 du code général des collectivités territoriales)



N° 2008-5

ANNEE 2008

Edition du 17 avril 2008

7, rue Vincent Chevard – 28000 CHARTRES
Tél : 02 37 91 88 88 – Fax : 02 37 34 21 47

SOMMAIRE DU RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS N° 2008.5

*Les annexes mentionnées dans les extraits de délibérations sont consultables
à la direction du service départemental d'incendie et de secours d'Eure et Loir*

ARRETES	3
N° 2008 – 0007 : Liste des plongeurs du SDIS – Année 2008	4
N° 2008 – 0008 : GRIMP – Année 2008	6
N° 2008 – 0247 : CMIC – Année 2008.....	8
N° 2008 – 0249 : CMIR – Année 2008.....	12
N° 2008 – 0422 : Liste des candidats au comité consultatif départemental des sapeurs pompiers volontaires du SDIS.....	14
N° 2008 – 0423 : Liste des candidats à la commission administrative et technique du SDIS	15

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

**DU SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'EURE ET LOIR**

ARRETES

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR
Chevalier de La légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

N° 2008 – 0007 : Liste des plongeurs du SDIS – Année 2008

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu le décret n° 97.1225 du 26 décembre 1997 relatif à l'organisation des services d'incendie et de secours ;

Vu le décret n° 90.227 du 28 mars 1990 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 novembre 1999 fixant le guide national de référence relatif aux secours subaquatiques ;

Considérant la validation des livrets de plongée par un conseiller technique SAL et les résultats des tests médicaux réalisés durant le mois novembre 2007 ;

Sur proposition du monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : Sont déclarés aptes opérationnels pour l'année 2008 les plongeurs du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir dont les noms suivent :

- Chefs d'unité
 - Adjudant-chef FAIPEUR Didier CSP Dreux
 - Adjudant-chef LELEU Christophe CSP Dreux

 - Sergent MONTEIRO Stéphane CSP Chartres
 - Caporal-chef LECOIN Ludovic CSP Chartres

- Scaphandriers autonomes légers (SAL)
 - Commandant Jean-Paul QUIGNAUX CSP Chartres
 - Adjudant RABOUILLE Gille CSP Chartres
 - Caporal-chef BREARD Karl CSP Chartres
 - Caporal ROYER Jean-Luc CSP Chartres
 - Caporal TROADEC Michel CSP Chartres
 - Caporal LEBLANC Christophe CSP Chartres

- Major GATEAU Frédéric CSP Dreux
- Sergent-chef CATIGNOL Damien CSP Dreux
- Sergent FAYEMENDY Didier CSP Dreux
- Sergent STEITS Arnaud CSP Dreux
- Caporal-chef GAUDIN Didier CSP Dreux
- Caporal-chef POLSTER Grégory CSP Dreux
- Caporal-chef DAUNAY Cédric CSP Dreux

Article 2 : Monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Chartres, le 08/01/08

Le préfet,

Jean-Jacques BROT

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR
Chevalier de La légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

N° 2008 – 0008 : GRIMP – Année 2008

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 18 août 1999 fixant le guide national de référence relatif au groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le capitaine Alain LEBE, titulaire de l'unité de valeur IMP 3, est chargé pour l'année 2008 du groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir (GRIMP 28).

Article 2 : Pour l'année 2008, le groupe de reconnaissance et d'intervention en milieu périlleux est composé de :

• Conseillers techniques :

- Capitaine LEBE Alain	DIRECTION
- Major ANNE Jean-François	CSP CHARTRES

• Chefs d'unité :

- Major KERNIN André	CSP DREUX
- Adjudant-chef DESNOS Alain	CSP CHARTRES
- Caporal-chef BEAUTIER Marcel	CSP DREUX

• Sauveteurs :

- Adjudant-chef GUILLEMENT Alain	CSP CHARTRES
- Adjudant RABOUILLE Gilles	CSP CHARTRES
- Sergent MORICE Philippe	CSP DREUX
- Caporal-chef CORDIER Franck	CSP DREUX

- Caporal-chef LOUP Emmanuel CSP DREUX
- Caporal-chef LESIEUR Florent CSP CHARTRES
- Caporal-chef VINCENDEAU Bertrand CSP DREUX
- Caporal-chef LEHERICHER Arnaud CSP DREUX
- Caporal KERNIN Yohan CSP DREUX
- Caporal PAGES Thomas CSP DREUX
- Caporal DELEMAZURE Fabrice CSP CHARTRES

Article 3 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet, et monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Chartres, le 08/01/08

Le préfet,

Jean-Jacques BROT

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR
Chevalier de La légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

N° 2008 – 0247 : CMIC – Année 2008

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 mars 2006 fixant le guide national de référence relatif aux risques chimiques et biologiques ;

Sur proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le lieutenant-colonel Vincent ALLARD, titulaire de l'unité de valeur RCH4, assure la fonction de conseiller technique risques chimiques départemental du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir.

Article 2 : Pour l'année 2008, les sapeurs-pompiers du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir dont les noms suivent, titulaires de l'unité de valeur RCH3, assurent l'emploi de chef de la CMIC :

- Commandant Francine VASSEUR	Direction
- Commandant Bertrand DOUVILLE	Direction
- Capitaine Rémi LADAME	Direction
- Commandant Philippe SANSA	CSP Nogent le Rotrou
- Capitaine Erwan QUEAU	CSP Nogent le Rotrou
- Commandant Jean-Paul QUIGNAUX	CSP Chartres
- Capitaine Frédéric ALEXANDRE	CSP Chartres
- Capitaine Jérôme FERRAGE	CSP Chartres
- Capitaine Nicolas GICQUEL	CSP Chartres
- Commandant Jean-Yves BEAULIEU	CSP Dreux
- Capitaine Mickaël ACHARD	CSP Dreux
- Lieutenant Fabien LECUIROT	CSP Dreux
- Lieutenant Anaël BOUCHOT	CSP Dreux
- Adjudant-chef Philippe JANNETEAU	CSP Dreux
- Capitaine Yves CATHERINOT	CSP Châteaudun

Article 3 : Pour l'année 2008, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont déclarés aptes à tenir l'emploi suivant :

*** Equipier reconnaissance**

- Sap. Sylvain BOURIETTE	CSP Châteaudun	RCH1
- Sap. Julien CARRE	CSP Châteaudun	RCH1
- Sap. Julien MENAGER	CSP Dreux	RCH1
- Sap. Abdelfettah BATAL	CSP Chartres	RCH1

*** Chef d'équipe reconnaissance**

- Lieutenant Angélique AUBIN	Direction	RCH1
- Lieutenant Cédric LARRIBE	Direction	RCH1
- Lieutenant Julien LAVOUTE	Direction	RCH1
- Adjudant-chef Gérard FOESSER	CSP Châteaudun	RCH1
- Adjudant-chef Bernard GUERIN	CSP Châteaudun	RCH1
- Adjudant Eric FOUASSIER	CSP Châteaudun	RCH1
- Sergent Emmanuel DUPONT	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal-chef Francis BOULAY	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal-chef Fabien TOUCHARD	CSP Châteaudun	RCH1
- Caporal-chef Tony CORRET	CSP Châteaudun	RCH1
- Sergent-chef Nadia BAILLY	CSP Chartres	RCH1
- Sergent-chef Gérard FUERTES	CSP Chartres	RCH1
- Sergent-chef Eric RECORDON	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Emmanuel FERRAIN	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Cédric MOINE	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Loïc NICOLAS	CSP Chartres	RCH1
- Caporal-chef Fabien QUILLOU	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Ludovic BERNARD	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Christophe LEBLANC	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Benoit GLOTIN	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Cédric BIGNON	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Stéphane PETIT	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Dominique SCHAEFFER	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Thomas PAGES	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Michel TROADEC	CSP Chartres	RCH1
- Caporal Jérôme NEE	CSP Chartres	RCH1
- Caporal François COULON	CSP Chartres	RCH1
- Lieutenant Christian D'HERVE	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef François FOULON	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Christophe LELEU	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Daniel SUZANNE	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant Laurent GAUBICHER	CSP Dreux	RCH1
- Sergent-chef Joseph BEGUE	CSP Dreux	RCH1
- Sergent-chef Pascal CHERON	CSP Dreux	RCH1
- Sergent-chef Lionel PINEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Thierry JUMEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Cédric DAUNAY	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Estelle DROUET	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Bertrand VINCENDEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal-chef Hervé MAHOU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Yohan KERNIN	CSP Dreux	RCH1
- Caporal David LEVEAU	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Grégory POLSTER	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Harold LORIN	CSP Dreux	RCH1
- Caporal Johann LE JUNTER	CSP Dreux	RCH1

- Caporal Arnaud GALLET	CSP Dreux	RCH1
- Caporal David CARON	CSP Dreux	RCH1
- Adjudant-chef Frédéric GUISLAIN	CSP Nogent	RCH1
- Adjudant-chef Didier LETANG	CSP Nogent	RCH1
- Adjudant-chef Daniel VICHARD	CSP Nogent	RCH1
- Sergent-chef Régis DAVOUST	CSP Nogent	RCH1
- Sergent Christian HARDY	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Christophe LEVIER	CSP Nogent	RCH1
- Caporal-chef Pascal HODECENT	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Frédéric CHARREAU	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Cyrille LELONG	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Damien RENO	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Frédéric DOS SANTOS	CSP Nogent	RCH1
- Caporal Audric CHOPLAIN	CSP Nogent	RCH1

*** Equipier d'intervention**

- Sap. Patrice DROCOURT	CSP Nogent	RCH2
-------------------------	------------	------

*** Chef d'équipe d'intervention**

- Capitaine Patrick BOUZIN	Direction	RCH2
- Capitaine Alain LEBE	Direction	RCH2
- Pharmacien-capitaine Pascale TAUREAU	Direction	RCH2
- Major Gérard MIGNOT	Direction	RCH2
- Major Robert ALEPEE	Direction	RCH2
- Lieutenant-colonel Eric LORTHIOIS	CSP Chartres	RCH2
- Lieutenant José BELTRAO	CSP Chartres	RCH2
- Major Jean-François ANNE	CSP Chartres	RCH2
- Major Michel VAN DUYSE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Yvon LE PRE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Alain QUERE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant-chef Jean-Michel QUETER	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Gilles RABOUILLE	CSP Chartres	RCH2
- Adjudant Fabrice LEBON	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Stéphane MONTEIRO DA SILVA	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Mickaël MONTES	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Sébastien WYNS	CSP Chartres	RCH2
- Sergent Jimmy LATIMIER	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Karl BREARD	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Loïc IMFELD	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Ludovic LECOIN	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Vincent BOUQUIN	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Florent LESIEUR	CSP Chartres	RCH2
- Caporal-chef Xavier PATUREAU	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Eric APPERT	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Marc ROUSSEL	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Alexandre TRIGUEL	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Ivan MAURICE	CSP Chartres	RCH2
- Caporal Ronan LECORDIER	CSP Chartres	RCH2
- Lieutenant Manuel LIMA	CSP Dreux	RCH2
- Major André KERNIN	CSP Dreux	RCH2
- Major Yves LAVERGNE	CSP Dreux	RCH2
- Major François CAILLOT	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant-chef Victor BOAVIDA	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Pascal REBRIOUX	CSP Dreux	RCH2
- Adjudant Laurent LELONG	CSP Dreux	RCH2

- Sergent Marcel BEAUTIER	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Philippe MORICE	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Pascal PRAT	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Richard MAHAIT	CSP Dreux	RCH2
- Sergent Arnaud STEITS	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Stéphane JORRY	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Eric JOUAN	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef David BOUTOILLE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Nicolas BOGARD	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Arnaud LEHERICHER	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef David LEUCHART	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Emmanuel LOUP	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Jean-Christophe MERCIER	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Sébastien QUERU	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Morgane WYNS	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Rénauld VINCENT	CSP Dreux	RCH2
- Caporal-chef Fabien ALEXANDRE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal Arnaud LECLAINCHE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal Anthony SENECHAL	CSP Dreux	RCH2
- Caporal Gérard HEURTEBISE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal Baptiste LEMAIRE	CSP Dreux	RCH2
- Caporal David POIGNAD	CSP Dreux	RCH2
- Major Bruno ROGER	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent-chef Pascal BULOIS	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Jean-Luc RIETZ	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Mario ALTISEN	CSP Châteaudun	RCH2
- Sergent Vincent LECOMTE	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal-chef Mikael BIENSANS	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal-chef Samuel BOISSEAU	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal-chef Sébastien MARCHAND	CSP Châteaudun	RCH2
- Caporal Jean-Yves JOUIN	CSP Châteaudun	RCH2
- Adjudant-chef Philippe SAUTON	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Didier TROLLE	CSP Nogent	RCH2
- Sergent-chef Dominique WOLF	CSP Nogent	RCH2
- Sergent Thierry MAUDEMMAIN	CSP Nogent	RCH2
- Caporal-chef David LEMIERE	CSP Nogent	RCH2
- Caporal-chef Yannick THEVENEAU	CSP Nogent	RCH2
- Caporal-chef Sébastien MAUBERT	CSP Nogent	RCH2
- Caporal-chef Hugo REMOND	CSP Nogent	RCH2
- Caporal Franck RICHARD	CSP Nogent	RCH2

Article 4 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet et monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Chartres, le 11/03/08

Le préfet,

Jean-Jacques BROT

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR
Chevalier de La légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

N° 2008 – 0249 : CMIR – Année 2008

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 1424-1 et suivants et ses articles R 1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté ministériel du 20 décembre 2002 fixant le guide national de référence relatif aux risques radiologiques ;
Sur proposition de monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours ;

ARRETE

Article 1^{er} : Le lieutenant-colonel Vincent ALLARD, titulaire de l'unité de valeur RAD4, assure la fonction de conseiller technique risques radiologiques départemental du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir.

Article 2 : Pour l'année 2008, les sapeurs-pompiers du corps départemental de sapeurs-pompiers d'Eure-et-Loir dont les noms suivent, titulaires de l'unité de valeur RAD3, assurent l'emploi de chef de la CMIR :

- Capitaine Rémi LADAME	Direction
- Lieutenant-colonel Eric LORTHIOIS	CSP Chartres
- Commandant Jean-Paul QUIGNAUX	CSP Chartres
- Capitaine Frédéric ALEXANDRE	CSP Chartres
- Capitaine Martin DEROIDE	CSP Chartres
- Commandant Yves BEAULIEU	CSP Dreux
- Capitaine Mickaël ACHARD	CSP Dreux
- Lieutenant Fabien LECUIROT	CSP Dreux

Article 3 : Pour l'année 2008, les sapeurs-pompiers dont les noms suivent sont déclarés aptes à tenir l'emploi suivant :

*** Chef d'équipe reconnaissance**

- Sergent Jimmy LATIMIER	CSP Chartres	RAD1
- Caporal Ludovic BERNARD	CSP Chartres	RAD1
- Caporal-chef David LEUCHART	CSP Dreux	RAD1
- Caporal-chef Thierry DUMONT	CSP Dreux	RAD1

- Major Jean-François ANNE	CSP Chartres	RAD2
----------------------------	--------------	------

- Major Bruno FERRON	CSP Chartres	RAD2
- Adjudant-chef Alain CLEBANT	CSP Dreux	RAD2
- Sergent-chef Damien CATIGNOL	CSP Dreux	RAD2
- Caporal-chef Hugo HEULINE	CSP Dreux	RAD2
- Caporal Anthony SENECHAL	CSP Dreux	RAD2
- Caporal David POIGNARD	CSP Dreux	RAD2

Article 4 : Monsieur le sous-préfet, directeur de cabinet du préfet et monsieur le directeur départemental des services d'incendie et de secours sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié aux recueils des actes administratifs de la préfecture et du service départemental d'incendie et de secours.

Chartres, le 11/03/08

Le préfet,

Jean-Jacques BROT

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

Affaire suivie par :
Colonel Didier PARIS
Tél : 02 37 91 88 88

LE PREFET D'EURE-ET-LOIR
Chevalier de La légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

**N° 2008 – 0422 : Liste des candidats au comité consultatif départemental des sapeurs
pompiers volontaires du SDIS**

Elections 2008 – Liste des candidats au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours, codifiée aux articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1424-31,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-0125 du 6 février 2008 relatif au renouvellement des membres au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du SDIS qui s'effectuera en 2008,

Vu l'avis de M. le président du conseil d'administration sur la date de dépôt à la préfecture de la liste des candidats,

Vu la liste présentée par l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers d'Eure et Loir,

Sur proposition du M. le secrétaire général de la préfecture d'Eure et Loir,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des candidats au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires du service départemental d'incendie et de secours (C.C.D.S.P.V.) est fixée comme suit :

Titulaires

Sapeur 1^{ère} classe JOA Alain,
Caporal-chef FOUCHARD Bruno,
Sergent-chef NICOL Jean-Pascal
Adjudant BENOIT Thomas
Lieutenant BELTRAO José,
Lieutenant WUY Stéphane,
Infirmier BADRE Gaëtan,

Suppléants

Sapeur 1^{ère} classe FERRON François-Xavier,
Caporal CHAROUF Camal,
Sergent-chef RONCERAY Sylvain,
Adjudant-chef FLOHIC Serge,
Lieutenant CERCEAU Jean-Michel,
Lieutenant BRETON Christophe,
Infirmière DOUSSET Cathelyne

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la direction du service départemental d'incendie et de secours, les centres de secours principaux, les centres de secours et les centres d'intervention du corps départemental et publié au recueil de la préfecture et au recueil du service départemental d'incendie et de secours.

CHARTRES, le
LE PREFET,

PRÉFECTURE D'EURE-ET-LOIR

Service départemental
d'incendie et de secours

Groupement administratif et financier

Affaire suivie par :

M. Jean Brianceau
Tél : 02 37 91 88 88

N° 2008 – 0423 : Liste des candidats à la commission administrative et technique du SDIS

Elections 2008 – Liste des candidats à la commission administrative et technique du SDIS

Vu la loi n° 96-369 du 3 mai 1996 relative aux services d'incendie et de secours, codifiée aux articles L 1424-1 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L 1424-31,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2008-0126 du 6 février 2008 relatif au renouvellement des membres de la commission administrative et technique du SDIS qui s'effectuera en 2008,

Vu l'avis de M. le président du conseil d'administration sur la date de dépôt à la préfecture de la liste des candidats,

Vu les listes présentées par les syndicats Avenir-Secours-CFE-CGC, SNSPP-CFTC et l'UDSPEL28,

Sur proposition du M. le secrétaire général de la préfecture d'Eure et Loir,

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des candidats sapeurs pompiers professionnels et volontaires à la commission administrative et technique du service départemental d'incendie et de secours (C.A.T.S.I.S.) est fixée comme suit :

COLLEGE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS – OFFICIERS

Avenir-Secours CFE-CGC

Titulaire : Capitaine ALEXANDRE Frédéric

Titulaire : Capitaine FERRAGE Jérôme

Suppléant : Capitaine QUEAU Erwan

Suppléant : Capitaine LADAME Rémi

SNSPP-CFTC

Titulaire : Capitaine ACHARD Mickaël

Titulaire : Major GATEAU Frédéric

Suppléant : Capitaine LECUIROT Fabien

Suppléant : Major KERNIN André

COLLEGE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS – NON OFFICIERS

SNSPP- CFTC

Titulaire : Adjudant CHERON Pascal

Titulaire : Adjudant-chef FERNANDEZ Alain

Titulaire : Adjudant LELONG Laurent

Suppléant : Sergent QUERU Sébastien

Suppléant : Caporal-chef CHAUVEAU Emmanuel

Suppléant : Sergent-chef CATIGNOL Damien

COLLEGE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES – OFFICIERS

UDSPEL28

Titulaire : Lieutenant PREVOTAT Philippe

Suppléant : Lieutenant BELTRAO José

Titulaire : Lieutenant CUSSONNIER Laurent

Suppléant : Lieutenant WUY Stéphane

COLLEGE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES – NON OFFICIERS

UDSPEL28

Titulaire : Sergent DUPONT Emmanuel

Suppléant : Sergent DILLENSEGER Sophie

Titulaire : Adjudant-chef TALBOT Claude

Suppléant : Adjudant CHARDON Olivier

Titulaire : Adjudant-chef FLOHIC Serge

Suppléant : Adjudant MOREAU Patrick

Article 2 : Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la direction du service départemental d'incendie et de secours, les centres de secours principaux, les centres de secours et les centres d'intervention du corps départemental et publié au recueil de la préfecture et au recueil du service départemental d'incendie et de secours.

CHARTRES, le

LE PREFET,